

Flers, le 18 avril 2013

Objet : établissements en démarche de développement durable / déchets

Madame, Monsieur

Programme International d'éducation au développement durable, Eco-Ecole est un label décerné dans les établissements scolaires s'engageant vers un fonctionnement éco-responsable et intégrant l'Education à l'Environnement et au Développement Durable.

Le **SIRTOM Flers - Condé**, syndicat de gestion des déchets ménagers et le **CPIE Collines normandes**, association d'éducation à l'environnement, vous proposent de travailler en partenariat, sur l'engagement d'un établissement en démarche de développement durable et à travers la thématique des déchets.

Depuis 8 ans, le **CPIE Collines normandes** accompagne des établissements à travers le programme Eco-Ecole.

Le **SIRTOM Flers - Condé** dispose d'animateurs qui travaillent avec des outils pédagogiques adaptés aux élèves de la maternelle au lycée. Le financement de l'accompagnement sur le thème des déchets ainsi que les animations sont assurés par le **SIRTOM Flers Condé**.

Vous trouverez sur le site du SIRTOM de la Région Flers-Condé à l'URL suivante : www.sirtom-flers-conde.fr/eco-ecole.html les documents de référence (manuel d'accompagnement, plaquette d'inscription, charte d'inscription) dans l'encart « En savoir plus » de la rubrique communication.

Vous pouvez également consulter le site internet www.eco-ecole.org.

Nous vous proposons de vous rencontrer, avec l'équipe éducative, pour discuter de vos projets dans ce champ thématique, sans engagement de votre part.

Dans l'attente d'un partenariat avec votre établissement scolaire, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

